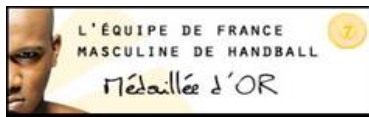




# LIGUE DAUPHINE SAVOIE DE HANDBALL

Organisme de formation enregistré sous le n°82 38 04103 38 auprès du Préfet de la Région Rhône-Alpes



## COMPTE-RENDU COMMISSION SPORTIVE DU 3 SEPTEMBRE 2009

### PRESENTS

MME BOTTI / PIERRARD

MM CHARLET / BOCQUET / BAUDE / ALBIN / CLARET / DEPARDON / CHATAIN / MOSCA / KELLER / LARUE

### EXCUSES

MME CHAPELON / CAILLE / COLLAS / BARATA /

M LEGRAND

### 1/ FORFAIT GENERAL

Le club de THONON est forfait général en prénational féminin ; il est remplacé par BONNEVILLE et c'est RUMILLY qui prend la place en excellence féminin (procédure prévue lors de la commission sportive du 26 mai 2009).

### 2/ FEUILLES DE MATCHES

La Fédération a édité une nouvelle feuille de match qui remplacera celle actuellement en vigueur ; toutefois, les clubs et les comités peuvent écouler leur stock pour les matches départementaux et régionaux.

### 3/ MISE EN PLACE DES CONTROLEURS POUR FEUILLES DE MATCHES CHAMPIONNATS REGIONAUX

### 4/ ETUDE DU PROJET DE SUPPRESSION DES BRASSAGES DE LIGUE

Etude et discussion autour du projet joint en annexe.

Des réunions d'information pour débattre de ce projet seront organisées et vous seront proposées par les comités selon le planning suivant :

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE en Drôme / Ardèche

MARDI 22 SEPTEMBRE en Isère à VOIRON

MERCREDI 30 SEPTEMBRE en Savoie à CHAMBERY pour la Savoie et la Haute-Savoie

Clôture de la réunion à 22 h 30.

La Présidente

Marie-Paule BOTTI

**Rhône-Alpes**  
Région

# OBJECTIF SUPPRESSION BRASSAGE LIGUE

L'organisation des brassages devient depuis quelques années de plus en plus difficile à mettre en place pour différentes raisons.

## PROBLEMES

Manque d'organiseurs

Contestations des formules par les clubs de plus en plus fréquentes

Recherche par les clubs de faille dans les règlements pour se qualifier

Modification profonde des collectifs qui se qualifient avec ceux qui participent

## AVANTAGES

Qualification pour une compétition sur une saison (au lieu d'une journée de brassages)

Eclosion des projets de club

Qualification possible par le championnat de ligue et comité

Valorisation des compétitions régionales et départementales

Valorisation du championnat moins de 14 qui sera la pierre angulaire de tout le système.

## SOLUTION

Suppression des brassages avec une modification de l'architecture dans les catégories jeunes.

## POSTULAT CHAMPIONNAT DE France MOINS DE 18

Les équipes qui terminent aux trois dernières places du championnat de France moins de 18 MAS niveau bas sont relégués en moins de 17 ligue.

Les équipes qui terminent aux trois dernières places du championnat de France moins de 18 FEM niveau bas sont reléguées en moins de 18 ligue.

## CATEGORIES COMITES

MOINS DE 12 – MOINS DE 14 – MOINS DE 16 – MOINS DE 18

## CATEGORIES LIGUE

MOINS DE 14 – MOINS DE 15 – MOINS DE 17

## CATEGORIE NATIONALE

MOINS DE 18

## CHAMPIONNAT DE LIGUE : Une seule équipe par catégorie par club

### AVANTAGES :

Dynamiser les championnats moins de 14

Relancer les championnats moins de 18 comités MAS

Brassage sur la saison et non plus sur 2 dates.

Passerelles toujours possibles même si un club réalise une mauvaise saison en ligue.

On travaille par collectif : un même collectif se qualifie en moins de 14 ligue, 15 ligue, 17 ligue, 18 championnat de France.

Pour les clubs avec beaucoup d'effectif, cela permet d'avoir un collectif moins de 14 – 15 – 16 – 17 – 18 au lieu d'avoir des équipes réserves dans certaines catégories.

Calendrier moins condensé : nous pourrions terminer les championnats jeunes fin MAI.

Moins de travail administratif : organisation des brassages (arbitrage, sportive)  
Economie financière non négligeable pour les clubs : (engagement, arbitrage, déplacement), pour la ligue (tuteurs, délégués).

## **CHAMPIONNAT JEUNE MASCULIN**

### **CHAMPIONNAT DE LIGUE JEUNE FIN DE SAISON 2009 – 2010**

Les 12 premiers du championnat moins de 14 de ligue accèdent au championnat de ligue moins de 15 pour la saison 2010 – 2011 ; les 4 derniers restent en comité (- 14 ou – 16).

Le champion de chaque comité moins de 14 accède au championnat de ligue moins de 15 pour la saison 2010- 2011.

Les 12 premiers du championnat de ligue (nombre déterminé en fonction des descentes de CF) moins de 16 accède au championnat moins de 17 pour la saison 2010 – 2011.

Le champion de chaque comité moins de 16 accède au championnat de ligue moins de 17 pour la saison 2010- 2011 ; si le champion ne peut pas accéder, c'est le comité qui désigne l'accédant.

Le champion de ligue moins de 18 accède au championnat de France.

Si un club évoluant en championnat de France moins de 18 est relégué, il évoluera en moins de 17 ligue pour la saison 2010 – 2011.

### **CHAMPIONNAT DE LIGUE JEUNE SAISON 2010 – 2011**

#### **Moins de 14 :**

Pas de changement : de septembre à Noël qualification dans les comités : 16 équipes qualifiées ; (selon une répartition par comité à redéfinir) et de janvier à juin championnat à 16 équipes ; modalités à définir mais pas de grand changement à prévoir.

#### **Moins de 15 :**

La compétition comprendra 16 équipes réparties en 2 poules de 8.

Le champion de comité moins de 14 de la saison précédente soit 4 équipes.

Les 12 premiers du championnat de ligue moins de 14 de la saison précédente.

#### **Moins de 17 :**

La compétition comprendra 16 équipes réparties en 2 poules de 8.

Le champion de comité moins de 16 de la saison précédente soit 4 équipes.

12 équipes issues du championnat de ligue (nombre déterminé en fonction des descentes de CF) moins de 16 de la saison précédente.

## **FIN DE SAISON 2010 – 2011**

### **Moins de 14 :**

Les 12 premiers du championnat de ligue accèdent au championnat moins de 15 de ligue avec les 4 champions moins de 14 des comités.

### **Moins de 15 :**

Les 12 premiers accèdent au championnat moins de 17 de ligue avec les 4 champions moins de 16 des comités.

### **Moins de 17 :**

Le champion de ligue accède au championnat de France moins de 18 pour la saison suivante.

## **CHAMPIONNAT DE LIGUE JEUNE SAISON 2011 - 2012**

### **Moins de 14 :**

Pas de changement : de septembre à Noël qualification dans les comités : 16 équipes qualifiées ; (selon une répartition par comité à redéfinir) et de janvier à juin championnat à 16 équipes ; modalités à définir mais pas de grand changement à prévoir.

### **Moins de 15 :**

La compétition comprendra 16 équipes réparties en 2 poules de 8.  
Le champion de comité moins de 14 de la saison précédente soit 4 équipes.  
Les 12 premiers du championnat de ligue moins de 14 de la saison précédente.

### **Moins de 17 :**

La compétition comprendra 16 équipes réparties en 2 poules de 8.  
Le champion de comité moins de 16 de la saison précédente soit 4 équipes.  
12 équipes issues du championnat de ligue (nombre déterminé en fonction des descentes de CF) moins de 15 de la saison précédente.

## **FIN DE SAISON 2011 – 2012**

### **Moins de 14 :**

Les 12 premiers du championnat de ligue accèdent au championnat moins de 15 de ligue avec les 4 champions moins de 14 des comités.

### **Moins de 15 :**

Les 12 premiers accèdent au championnat moins de 17 de ligue avec les 4 champions moins de 16 des comités.

### **Moins de 17 :**

Le champion de ligue accède au championnat de France moins de 18 pour la saison suivante.

## **FEMININ CATEGORIE JEUNE**

En raison d'un probable changement d'année d'âge pour le championnat de France (moins de 17 au lieu de moins de 18), je pense qu'il ne faut pas modifier les années d'âge dans un premier temps.

### **FIN DE SAISON 2009 – 2010**

#### **MOINS DE 14 LIGUE**

Les 12 premiers du championnat de ligue moins de 14 accèdent au championnat de ligue moins de 16 pour la saison 2010 – 2011.

#### **MOINS DE 14 COMITE**

Le champion de chaque comité moins de 14 accède au championnat de ligue moins de 16.

#### **MOINS DE 16 DE LIGUE**

Le champion moins de 16 accède au championnat de France moins de 18 FEM

Les clubs classés de la seconde à la X place du championnat de ligue moins de 16 accèdent au championnat de ligue moins de **18 FEM** (fonction des descentes de NAT moins de 18).

#### **MOINS DE 16 COMITE**

Le champion de chaque comité moins de 16 FEM accède au championnat moins de 18 de ligue.

### **Saison 2010 – 2011**

#### **Moins de 14 FEM LIGUE**

Pas de modification elle sera composé de 16 équipes réparties en 2 poule de 8 qualification identique à aujourd'hui

#### **Moins de 16 FEM Ligue**

16 équipes réparties en 2 poules de 8

Les 2 poules seront composées de la façon suivante :

Le premier de chaque comité moins de 14 FEM

Des 12 premiers du championnat de ligue moins de 14 de ligue.

#### **Moins de 18 de ligue**

16 équipes réparties en 2 poules de 8

Les 2 poules seront composées de la façon suivante :

Le premier de chaque comité moins de 16 de la saison précédente

Des X clubs relégués du championnat de France moins de 18

Des clubs classés de la seconde à la X place du championnat de ligue moins de 16 de la saison précédente.

### **FIN DE SAISON 2010 – 2011**

#### **MOINS DE 14 LIGUE**

Les 12 premiers du championnat de ligue moins de 14 accèdent au championnat de ligue moins de 16 pour la saison 2010 – 2011.

#### **MOINS DE 14 COMITE**

Le champion de chaque comité moins de 14 accède au championnat de ligue moins de 16.

#### **MOINS DE 16 DE LIGUE**

Le champion moins de 16 accède au championnat de France moins de **17 FEM**

Les clubs classés de la seconde à la 13<sup>ième</sup> place du championnat de ligue moins de 16 accèdent au championnat de ligue moins de **18 FEM**

#### **MOINS DE 16 COMITE**

Le champion de chaque comité moins de 16 FEM accède au championnat moins de 18 de ligue.

